

UBS (Monaco) S.A.

Société Anonyme Monégasque
au capital de euros

Siège social : 2 avenue de Grande-Bretagne - Monaco

BILANS AU 31 DÉCEMBRE 2004

(en milliers d'euros)

ACTIF	2004	2003
Caisse, banques centrales, C.C.P.	33 911	38 795
Créances sur les établissements de crédit	1 399 160	1 456 545
- A vue	281 289	570 371
- A terme	1 117 871	886 174
Opérations avec la clientèle.....	245 529	222 345
Obligations et autres titres à revenu fixe.....	-	1 162
Participations et autres titres détenues à long terme	19	19
Parts dans les entreprises liées	1 100	1 100
Immobilisations incorporelles	92	269
Immobilisations corporelles	5 340	6 458
Autres actifs	11 352	13 069
Comptes de régularisation	4 377	2 640
Total de l'Actif	1 700 880	1 742 402
PASSIF	2004	2003
Dettes envers les établissements de crédit :	208 244	198 212
- A vue	22	63
- A terme	208 222	198 149
Opérations avec la clientèle :	1 403 201	1 457 000
Comptes d'épargne à régime spécial		
- A vue	65	170
Autres dettes :		
- A vue	270 941	316 076
- A terme	1 132 195	1 140 754
Autres passifs.....	21 475	21 342
Comptes de régularisation	2 013	2 169
Provisions pour risques et charges	7 222	6 138
Dettes subordonnées	16 000	16 000
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	5 058	5 042
Capitaux propres (hors FRBG)	37 667	36 499
- Capital souscrit	9 200	9 200
- Réserves	23 820	23 820
- Provisions réglementées	770	750
- Report à nouveau	729	593
- Résultat de l'exercice	3 148	2 136
Total du Passif	1 700 880	1 742 402

HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2004

(en milliers d'euros)

	2004	2003
Engagements de financement :		
- Reçus d'établissements de crédit	12 000	12 000
- En faveur de la clientèle	117 326	121 801
Engagements de garantie :		
- D'ordre de la clientèle.....	64 220	49 095
- Reçus d'établissements de crédit	1 928	855

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2004

(en milliers d'euros)

	2004	2003
Produits et charges bancaires		
Intérêts et produits assimilés	34 020	36 740
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	27 580	32 718
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle.....	6 436	3 997
- Intérêts et produits assimilés sur opérations et autres titres à revenu fixe .	4	25
Intérêts et charges assimilées :	- 27 221	- 30 956
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	- 4 201	- 3 493
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle.....	- 22 544	- 26 942
- Intérêts et charges assimilées sur dettes subordonnées	- 476	- 521
Revenus des titres à revenu variable	37	-
Commissions (produits).....	26 323	25 683
Commissions (charges).....	- 262	- 477
Gains sur opérations des portefeuilles de négociation	2 257	2 584
- Solde en bénéfice des opérations de change	2 257	2 584
Autres produits et charges d'exploitation bancaires :	246	-1 158
- Autres produits.....	293	283
- Autres charges.....	- 47	-1 441
Produit net bancaire	35 400	32 416
Charges générales d'exploitation	- 27 641	- 25 554
- Frais de personnel.....	- 20 123	- 17 910
- Autres frais administratifs	- 7 518	- 7 644
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles.....	- 1 420	- 2 495
Résultat brut d'exploitation	6 339	4 367
Coût du risque :	- 1 949	- 3 645
- Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan.....	- 4 966	- 5 542
- Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan	3 017	1 897
Résultat d'exploitation	4 390	722
Gains ou pertes sur actifs immobilisés :.....	16	719
- Solde en bénéfice/perte des corrections de valeur sur immobilisations financières	16	719
Résultat courant avant impôt	4 406	1 441
Résultat exceptionnel :	352	1 374
- Produits exceptionnels	523	1 781
- Charges exceptionnelles	-171	-407
Impôt sur les bénéfices	- 1 574	- 727
Excédent des dotations sur les reprises de FRBG et provisions réglementées..	-36	48
Résultat de l'exercice	3 148	2 136

NOTE ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I. Principes généraux et méthodes

Les comptes de l'UBS (Monaco) S.A, ont été établis conformément aux dispositions de la loi et des règlements comptables applicables aux établissements de crédit en vigueur au 31 décembre 2004, c'est-à-dire :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes ;
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice 2004 sont présentés en euros sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les documents ont été établis suivant les prescriptions légales et réglementaires.

Il est à signaler que depuis avril 2002, la balance comptable permettant d'élaborer les états périodiques et publiables est établie en «date référence». Ce changement a pour but principal de rétablir les contrats à terme en date de valeur.

II. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1. Conversion des comptes en devises

Conformément au règlement n° 89-01 du Comité de la Réglementation Bancaire relatif à la comptabilisation des opérations en monnaies étrangères, les créances, dettes, engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en euros au cours du marché des changes à la date de l'arrêt des comptes.

Les prêts et emprunts en devises font l'objet d'une couverture systématique pour neutraliser le risque de change.

Les produits et charges en devises sont comptabilisés au cours du comptant lors de leur passation au Compte de Résultat.

Les contrats de change à terme sont estimés aux cours de change à la date de la clôture de l'exercice et concernent des opérations de notre clientèle. Les options de change sont des opérations conclues de gré à gré pour le compte de notre clientèle.

Les pertes et profits de change résultant des opérations conclues en devises sont inclus dans le Compte de Résultat.

Les comptes de position devises figurent dans notre comptabilité à la rubrique des comptes de régularisation. Ces positions techniques ne sont pas reprises dans le bilan.

2. Titres de transaction

Les titres de transaction sont acquis avec une intention de revente dans un délai maximum de 6 mois.

Ils sont évalués à leur prix de marché lors de l'arrêt comptable.

Les variations de valeur sont portées dans le Compte de Résultat.

Il n'y a pas de position au 31 décembre 2004.

3. Titres de placement

Le portefeuille de placement constitué d'actions et d'obligations regroupe les titres acquis dans une perspective durable, en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés sur la base du dernier cours officiel de l'année. Par mesure de prudence, les moins-values latentes sont provisionnées valeur par valeur, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Il n'y a pas de position au 31 décembre 2004.

4. Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres à revenus fixes, acquis en vue d'une détention durable, en principe jusqu'à l'échéance. La banque doit disposer de moyens de financements et de couvertures adéquats.

Ces titres sont enregistrés au prix d'acquisition. Les moins values latentes ne sont pas provisionnées. A la suite du remboursement en février 2004 des obligations de la ville de Zurich arrivées à échéance, il n'y a plus de titres d'investissement au 31 décembre 2004.

5. Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique diminués d'une provision pour dépréciation lorsque la situation le justifie.

6. Immobilisations

Les provisions figurent au Bilan à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés et des provisions pour dépréciation.

Elles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation suivant le mode linéaire :

- Immeubles d'exploitation	4 %
- Agencements et aménagements	10 %
- Mobilier de bureau	10 %
- Matériel de bureau	20 %
- Matériel de transport	20 %
- Matériel informatique et télécommunication	33,33 %

Les immobilisations incorporelles (frais de développement informatique) sont amorties au taux de 33,33 %.

7. Créances douteuses et litigieuses

Conformément aux instructions de la Commission Bancaire, les créances sur la clientèle présentant un risque de perte probable sont comptabilisées en créances douteuses.

Les provisions, inscrites en déduction des créances douteuses, sont constituées individuellement en fonction des perspectives de recouvrement. Au 31 décembre 2004, nos créances douteuses et litigieuses, d'un montant peu élevé, sont provisionnées à hauteur de 91 %.

8. Intérêts et commissions

Les intérêts à payer et à recevoir sont calculés prorata temporis et comptabilisés au Compte de Résultat.

III. Autres informations sur les postes du bilan (en milliers d'euros)

1. Immobilisations et Amortissements

	Montant brut au 01/01/04	Transferts mouve- ments de l'exercice	Montant brut au 31/12/04	Amortis. au 01/01/04	Dotations aux amortis. et provisions de l'exercice	Reprises amortis. et provi- sions	Valeur résiduelle au 31/12/04
Immobilisations incorporelles (frais de développement informatique).....	4 782	46	4 829	4 513	224	-	92
Immobilisations corporelles.....	15 496	177	15 673	9 091	1 242	-	5 340
- Immeubles d'exploitation	3 061	-	3 061	1 962	98	-	1 001
- Agencements et installations	6 589	36	6 625	3 077	632	-	2 916
- Matériel informatique	4 092	141	4 233	3 339	360	-	534
- Mobilier de bureau	1 545	-	1 545	699	148	-	698
- Matériel de transport	22	-	22	14	4	-	4
- Œuvres d'art	187	-	187	-	-	-	187
Immobilisations hors exploitation	99	-99	-	46	-	-46	-

La rubrique "Immeubles d'exploitation" se compose d'un immeuble et de locaux utilisés pour les activités propres de la banque

Les commissions sont enregistrées dès leur encaissement sauf celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées également prorata temporis.

9. Engagement de retraite

Les pensions et les retraites sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels sont régulièrement versées les cotisations patronales et salariales.

Les indemnités de fin de carrière découlant de la Convention Collective Monégasque de Travail du Personnel des Banques sont provisionnées à hauteur de 35 000 euros au 31 décembre 2004.

Dans le cadre du changement du régime des retraites des banques intervenu en 1994 (fin du régime C.R.P. B. et adhésion à la Caisse Autonome des Retraites), il a été constitué par les Banques de Monaco un Fonds de Garantie.

Notre participation à ce fonds de garantie est provisionnée à 100 %, soit 40 064 euros.

10. Fiscalité

Notre société entre dans le champ d'application de l'Impôt sur les Bénéfices (taux 33,33 %) institué selon l'Ordonnance Souveraine n° 3.152 du 19 mars 1964.

2. Ventilation selon la durée résiduelle (hors créances rattachées)

	Durée < 1 mois	Durée 1 à 3 mois	Durée 3 mois à 1 an	Durée 1 à 5 ans	Durée > 5 ans
- Créances sur les établissements de crédit.....	1 010 761	96 047	9 286	669	-
- Autres concours à la clientèle.....	43 407	11 168	96 146	25 069	-
- Dettes envers les établissements de crédit	75 844	11 375	95 487	24 301	-
- Comptes créditeurs de la clientèle.....	1 027 372	95 260	8 049	507	-
- Dettes subordonnées	-	-	-	-	16 000

3. Opérations avec les entreprises liées

- Dettes envers les établissements de crédit	-
- Dettes envers la clientèle	1 156

4. Filiales et participations

- UBS Gestion (Monaco) SAM 2, avenue de Grande-Bretagne - Monaco	
Part de capital détenue	99,9 %
Capitaux propres	1 127

5. Entreprises dont notre établissement est associé indéfiniment responsable

- SCI Boulouris Panorama (Société Civile Immobilière) 38, rue Vauthier - 92100 Boulogne-Billancourt
- SCI L'Ile Verte (Société Civile Immobilière) 80, boulevard de Cessole - 06100 Nice
- SCI Le Magellan (Société Civile Immobilière) 80, boulevard de Cessole - 06100 Nice

6. Actionnariat

Notre banque dispose d'un capital entièrement libéré de 9,2 millions d'euros constitué de 400 000 actions nominatives d'une valeur nominale de 23 euros chacune.

UBS SA Bâle/Zurich détient 99,9 % de notre capital social.

7. Fonds propres

Réserves	01/01/04	Mouvement de l'exercice	31/12/04
Capital	9 200	-	9 200
Réserve légale ou statutaire	920	-	920
Autres réserves	22 900	-	22 900
Report à nouveau	593	136	729

8. Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer, inclus dans les postes du bilan

	Actif	Passif
Postes de l'actif		
- Créances sur les établissements de crédit	1 183	-
- Créances sur la clientèle.....	1 708	-
Postes du passif		
- Dettes envers les établissements de crédit	-	1 215
- Comptes créditeurs de la clientèle	-	1 006
Total des intérêts inclus dans les postes du bilan	2 891	2 221

9. Comptes de régularisation ACTIF

- Comptes d'encaissement	554
- Comptes d'ajustement	481
- Charges constatées d'avance	391
- Produits à recevoir	2 860
- Autres comptes de régularisation	91
.....	4 377

10. Comptes de régularisation PASSIF

- Produits constatés d'avance	110
- Comptes d'ajustement	489
- Charges à payer	1 065
- Autres comptes de régularisation	349
.....	2 013

11. Provisions pour risques et charges

- Provisions pour retraite	75
- Provisions pour litiges	2 165
- Provisions pour risques et charges	4 982
.....	7 222

12. Provisions réglementées

Provisions constituées à raison de 0,50 % du total de l'encours des crédits à moyen et long terme conformément aux dispositions de l'Ordonnance Souveraine n° 9.249 du 21/9/88	770
--	-----

13. Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Ce fonds créé conformément au règlement du C.R.B. n° 90.02 du 23/02/90 est destiné à couvrir les risques généraux de l'activité bancaire	5 058
--	-------

14. Dettes subordonnées

Cette rubrique représente un emprunt participatif auprès de notre Maison Mère UBS SA Bâle/Zurich aux caractéristiques suivantes :

- Montant : 16 millions d'euros ;
- Durée : indéterminée ;
- Rémunération : Libor +0,75 (fixée semestriellement) ;
- Clause : primé par les éventuels créanciers.

15. Contrevaleur de l'actif et du passif en devises

	Montant de la contrealeur
Total de l'Actif	932 704
Total du Passif	932 495

IV. Informations sur le hors-bilan (en milliers d'euros)

1. Engagements sur les instruments financiers à terme

Opérations de change à terme

Euros à recevoir contre devises à livrer	690 620
Devises à recevoir contre euros à livrer	690 640
Devises à recevoir contre devises à livrer	344 003
Devises à livrer contre devises à recevoir	343 959

Opérations sur instruments financiers à terme et produits dérivés

Opérations de notre clientèle	579 138
Contrepartie bancaire des opérations de la clientèle	579 138

Concernant ces opérations, UBS (Monaco) S.A. n'intervient sur les marchés qu'en qualité d'intermédiaire et uniquement pour le compte de sa clientèle, les opérations étant systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire.

2. Engagements donnés concernant les entreprises liées

Aucun engagement en cours au 31 décembre 2004.

3. Engagements reçus

Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	12 000
---	--------

V. Informations sur le compte de résultat (en milliers d'euros)

1. Charges relatives aux dettes subordonnées

Le montant des intérêts payés sur l'emprunt participatif pour l'exercice 2004 s'élève à 476 après application des taux suivants :

1^{er} semestre : 2,93 % sur € 16 mios

2^e semestre : 2,9225 % sur € 16 mios

2. Titres à revenu variable

Néant.

3. Commissions

	Charges	Produits
Établissements de crédit	14	-
Clientèle	22	1 092
Titres	-	24 305
Opérations de Hors Bilan	29	404
Prestations de services	197	522
Totaux	262	26 323

4. Frais de personnel

- Salaires, gratifications, indemnités et autres avantages	12 882
- Jetons de présence	70
- indemnités de fonction d'administrateur	3 426
- Charges de retraite	1 736
- Caisses sociales monégasques et Assédic	1 598
- Autres assurances	318
- Fonds sociaux	93
.....	20 123

5. Solde en perte des corrections de valeur sur créances et hors bilan (coût du risque)

	Perte	Profit
- Dotations aux provisions pour créances douteuses sur la clientèle	2	-
- Dotations/reprises aux provisions pour risques et charges	4 964	2 973
- Reprises de provisions sur la clientèle	-	35
- Récupérations	-	9
Solde en perte	-	1 949
.....	4 966	4 966

VI. Autres informations

Contrôle Interne

Conformément au règlement du C.R.B.F n° 97.02, nous avons adressé au Secrétariat Général de la Commission Bancaire un rapport annuel sur l'exercice du contrôle interne (article 42), et un autre rapport annuel sur la mesure et la surveillance des risques (article 43).

2. Effectif

Au 31 décembre 2004, l'effectif se compose de 130 personnes comprenant 70 cadres et 60 employés ou gradés.

3. Proposition d'affectation des résultats de l'exercice (en milliers d'euros)

- Bénéfice de l'exercice	3 148
- Report à nouveau	729
.....	3877
- Dividendes (7,75 euros/action)	3100
- Report à nouveau	777
.....	3877

4. Résultats des cinq derniers exercices (en milliers d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004
Bénéfice net.....	6 035	3 578	477	2 136	3 148

5. Ratios prudentiels obligatoires

a) Ratio européen de solvabilité

Le ratio de solvabilité mesure le rapport entre les fonds propres de la Banque et les engagements pondérés en fonction du risque de solvabilité des bénéficiaires. Le ratio de solvabilité consolidé d'UBS (Monaco) S.A. s'établit au 31 décembre 2004 à 11,03 % alors que le minimum imposé aux banques par le règlement n° 91-05 du Comité de la réglementation Bancaire est fixé à 8 %.

b) Coefficient de liquidité

La liquidité à 1 mois par rapport aux exigibilités à 1 mois ressort au 31 décembre 2004 à 167 %.

L'obligation minimale étant fixée à 100 %.

c) Coefficient de fonds propres et de ressources permanentes

La couverture des immobilisations nettes et des emplois longs par les fonds propres et ressources permanentes s'élève à 713 % pour une obligation minimale fixée à 60 %.

RAPPORT GENERAL

Exercice 2004

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions légales en vigueur, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente, qui nous a été confiée par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2002 pour les exercices 2002, 2003 et 2004.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

- Le total du bilan s'élève à	1 700 880 055,51 euros
- Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice après impôt de	3 147 638,48 euros

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant

de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2004, le bilan au 31 décembre 2004, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants, des principales estimations retenues par la direction de la société, des informations contenues dans les états financiers, de l'appréciation des principes comptables utilisés ainsi que la vérification de la présentation d'ensemble de ces éléments.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2004 soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2004 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monte-Carlo, le 31 mars 2005.

Claude Tomatis

Roland Melan

Commissaire aux Comptes *Commissaire aux Comptes*

Le rapport de gestion peut être obtenu sur simple demande au siège social de notre établissement à l'adresse suivante : UBS (Monaco) S.A., Secrétariat de direction, 2, avenue de Grande-Bretagne B. P, 189, MC 98007 MONACO Cédex.